

# « Les charlottes » avant les Soeurs de Marie-Joseph

C'est en 1793, dans la prison Saint-Joseph, à Lyon que surgit, comme une inspiration divine, cette Oeuvre des Prisons.

Pendant la Terreur, un prêtre de la paroisse d'Ainay à Lyon, est incarcéré. Et en même temps que lui, sa servante CHARLOTTE DUPIN.

*« Si un jour je sors d'ici, je me consacrerai au service des pauvres prisonniers ».*

Libérée rapidement, elle ne songe plus qu'à visiter ceux dont elle a partagé la captivité. Elle leur porte les vivres et les vêtements qu'elle quête pour eux.

Ne pouvant suffire à la tâche, sa soeur et d'autres jeunes filles viennent l'aider. C'est ainsi qu'au coeur de la Terreur, grandit une petite société de bienfaisance que l'on appelle « *Les Charlottes* ». Elles se consacrent entièrement à la visite des prisons. A cette époque, les prisonniers étaient réduits à la plus profonde misère et à la plus affreuse malpropreté. – « Il faudrait changer les paillasses de la cellule 7. Soigner et donner du linge propre aux dix de la cellule 3... ». Les Charlottes ont fort à faire et les visites deviennent rapidement quotidiennes.

Bientôt l'Administration demande à ce groupe de loger dans la prison même. Quelques-unes acceptent afin d'être plus proches des prisonniers. En 1819, l'autorité diocésaine engage fortement ce groupe à s'affilier à une Congrégation religieuse. Les Charlottes choisissent Saint-Joseph de Lyon. A partir de cette année, elles séjournent chacune quelques mois, à tour de rôle, à la Maison Mère des Soeurs de Saint-Joseph pour s'initier à la vie religieuse et y recevoir l'habit. Elles terminent ensuite leur noviciat auprès des prisonniers.

Il est certain que les services rendus et l'influence exercée par les Charlottes ont contribué à la transformation des prisons. En 1825, un Conseiller Général du département du Rhône écrit un mémoire : Il demande que les Soeurs qui y sont en fonction, soient autorisées à se constituer pour le service spécial des prisons de France.

En 1825 également, Soeur Saint Polycarpe, Elisabeth Dupleix, devient provinciale des Soeurs de Saint-Joseph de Lyon « *Section des Prisons* ». En 1835, pour raison de santé, elle obtient d'être déchargée de ce poste. Ce sera Mère Saint Augustin, Anne-Marie QUINON, qui, désormais, aura la responsabilité de cette oeuvre naissante.

En 1838 une réforme des prisons s'avère alors absolument nécessaire. Elle est discutée à la chambre et c'est Thiers lui-même, alors Ministre de l'Intérieur, qui s'écrie en pleine séance délibérative :

***« Qu'on me donne 500 religieuses, je me charge de réformer toutes les prisons du royaume ; avec leur chapelet au côté, elles auront certainement plus d'influence que des gardiens avec leur sabre ».***

En 1825, le Conseil Episcopal avait donné ce conseil : « Le service des prisons exige une préparation spéciale, les novices des Soeurs des prisons la recevront dans un noviciat à part ».

Le 30 janvier 1841, ce même Conseil Episcopal rend une ordonnance par laquelle il sépare les deux sections des Soeurs de Saint-Joseph, laissant chacune libre de suivre son attrait particulier. C'est donc Mère Saint-Augustin, responsable de la section prison qui, aussitôt après l'ordonnance du cardinal, commence les préparatifs du départ.

L'abbé Petit, alors curé du Dorat, (dans la Haute Vienne) accueille les Soeurs et c'est dans cette ville que la nouvelle établit sa Maison Mère. Soeur Saint-Augustin devient la fondatrice de cette nouvelle famille, à qui elle donne le nom de Congrégation de Soeurs de Marie Joseph.

Le 20 février, les onze premières soeurs arrivent au Dorat, les autres se succèdent suivant les possibilités des diligences, et le 23 mars, Mère Saint-Augustin arrive à son tour avec les dernières.

***« Le plus difficile reste à faire pour notre installation définitive. D'importants travaux devront être entrepris, mais avec l'aide de la Providence nous les mènerons à bien ».***

L'avenir s'ouvre et à la demande du Gouvernement, elle multiplie les fondations de Communautés en prison (35 en 18 ans) avec une activité inlassable malgré les soucis de toutes sortes : épreuves financières, épidémie de choléra, événements politiques (2 révolutions), montée de l'anticléricisme, qui affectent sa santé.

En 1857, elle demande à être déchargée de sa responsabilité, et deux ans après, elle meurt à MONTBRISON, dans la Loire, le 4 août 1859, quelques heures avant le Curé d'Ars.

Mère Saint Augustin n'a cessé d'appeler ses Soeurs à une totale confiance en Dieu, à l'humilité, à la simplicité et à la générosité au service des détenus sur qui elle porte un regard nouveau : *« Rappelez-vous que sous l'écorce parfois rude des âmes, réside un tabernacle auquel la grâce de Dieu peut rendre sa beauté première. »*

*« Mes filles, vous allez partir bientôt dans les maisons centrales. N'oubliez pas de demander à Dieu l'amour et la générosité dans l'action et de vous conformer aux avis que je vous donne dans ce petit livre, qui est un gage de mon attachement pour vous ».*

*« Qu'il n'y ait entre vous qu'un coeur et qu'une âme. Que l'ardente charité de Jésus anime toutes vos œuvres ».*

*« Vous savez que les prisons ne sont pas le séjour de la piété. Mais vous, soyez-y un Evangile vivant ; soyez le sel de la terre au milieu de ce champ de ronces et d'épines ».*

*« Enfin, je termine ces mots en vous recommandant d'être joyeuses, d'être saintement joyeuses. Le Saint Esprit qui est Paix et Joie, aime ce qui est accompli joyeusement, dans la paix, par amour. »*

# Repères

## Les « Charlottes » de Lyon

En 1793, pendant la Terreur, un curé d'Ainay à Lyon est incarcéré ainsi que sa servante. Cette dernière, Charlotte Dupin, est vite libérée. Mais elle continue à visiter ceux qui restent prisonniers. Avec sa sœur et des amies, elle forme une petite société de bienfaisance. Ses membres, appelés « Charlottes », se consacrent à la visite des prisons.

En 1819, les « Charlottes » s'affilient aux sœurs de Saint-Joseph de Lyon et prononcent des vœux. En 1841, les religieuses de Saint-Joseph qui s'occupent des prisons forment une nouvelle congrégation. Elles s'installent au Dorat, dans la Haute-Vienne, et prennent le nom de « Sœurs de Marie-Joseph pour les prisons ».

## La Providence

A Montbrison, M. d'Allard, riche et sans enfants, consacre une part de sa fortune à des actions charitables. Il installe, sur la Colline, un ouvroir, « la Providence ». La maison (aujourd'hui Lycée Saint-Paul-Forez), est gérée par des religieuses dès 1824.

Elles sont chargées d'assister les femmes détenues dans la prison voisine. Le généreux gentilhomme consacre encore 500 000 F pour faire bâtir hors de la ville un orphelinat pour recueillir orphelins et enfants des prisonnières. C'est la « Providence de Rigaud ». En 1841, les deux maisons sont confiées aux « sœurs des prisons ». Les religieuses y resteront jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

## Annette Quinon



*(C'est justement à Montbrison que meurt la première supérieure et fondatrice des sœurs de Marie-Joseph des prisons. Rue de la Providence (au-dessus de la muraille, jardin de la communauté où est morte Annette Quinon)).*

Annette Quinon était née le 8 septembre 1799 à Saint-Priest près de Lyon. Elle est issue d'une famille de petits commerçants qui compte six enfants. Reçue comme "Charlotte" à 18 ans chez les religieuses de Saint-Joseph, elle devient sœur Saint-Augustin.

En 1841 elle est promue supérieure générale du nouvel institut. Une supérieure vénérée et active. Le nouvel ordre se développe beaucoup et compte 38 maisons à sa mort. En 1859, malade, Annette Quinon se retire dans la communauté de Montbrison

dont sa sœur est supérieure. Elle y meurt le jeudi 4 août 1859, dans la maison de la Colline.

Les obsèques de Mme Saint-Augustin ont lieu le vendredi 5 août. Une grande foule se presse dans l'église Saint-Pierre. Il y a tous les notables de la ville ainsi que le conseil d'administration de la Providence. Après le service religieux, la dépouille d'Annette Quinon part en train pour le Dorat où se trouve la maison mère de l'institut. Elle est inhumée dans le cimetière de cette ville.

Aujourd'hui la maison d'arrêt de Montbrison n'existe plus. Les sœurs des prisons sont parties. Quant aux œuvres de M. d'Allard, elles ont allègrement passé le 20<sup>e</sup> siècle. La Providence de Rigaud est devenue la maison d'enfants Jean-Baptiste d'Allard. Elle voisine avec un lycée privé du même nom. Leur vocation reste la même : le service des jeunes.

- **Sources** : Archives des **Sœurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde**, Le Dorat ; *Journal de Montbrison* du 7 août 1859.

- Criminocorpus Les Charlottes [visiteuses de prisons à Lyon], Église à Lyon, 1994, n° 9, p. 198-199. Lacoïnta (Jules). La visite des prisonniers, Revue pénitentiaire et de ...

[www.criminocorpus.cnrs.fr/biblio/](http://www.criminocorpus.cnrs.fr/biblio/)

- Remerciements à monsieur Joseph BAROU